



GUIDE STOCKAGE PAR BATTERIES · 6 MIN

Inspection annuelle de la protection incendie dans un stockage sur batteries — 10 points de contrôle pour le parc existant

Avec cette checklist, vous réalisez l'inspection annuelle des mesures de protection incendie passives dans un stockage sur batteries existant. Dix points de contrôle montrent ce que vous devez vérifier sur les barrières, les calfeutrements de traversée et la documentation, et comment consigner vos constats de manière traçable.

1. Actualiser la documentation du parc existant avant la visite

Responsable: Exploitant, responsable de l'installation · Délai: Deux semaines avant l'inspection

Sortez de la documentation de l'installation le concept de protection incendie, le plan de calfeutrement, le registre des calfeutrements et les procès-verbaux de la dernière inspection. Complétez-les par toutes les transformations, tous les remplacements de modules et tous les rééquipements de l'année écoulée, y compris les plus petits. Sans un état des lieux à jour, vous contrôlez par rapport à un plan qui n'existe plus sous cette forme. Clarifiez en outre si la chimie des cellules, la capacité ou le taux de remplissage ont changé — dans ce cas, une réévaluation du concept s'impose, et pas seulement un contrôle visuel.

2. Traiter les points ouverts de l'inspection précédente

Responsable: Responsable de l'installation · Délai: Au début de l'inspection

Parcourez la liste des défauts de l'année précédente position par position et constatez quels défauts ont été corrigés et par qui. Exigez pour chaque reprise sur un calfeutrement de traversée classé une confirmation de l'entreprise spécialisée exécutante, avec la date et le système utilisé. Les points non soldés sont repris avec un nouveau délai et font l'objet d'une escalade, ils ne sont pas silencieusement reportés. Une chaîne de preuve sans lacune couvrant le constat, la correction et la confirmation est le cœur de la documentation de l'exploitant.

3. Contrôler les surfaces de barrière quant aux dommages mécaniques et aux déformations

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle · Délai: Visite d'inspection

Examinez toutes les surfaces de barrière accessibles à la recherche de fissures, trous, dommages de heurt, affaissements et zones bombées. Portez une attention particulière aux hauteurs auxquelles on travaille avec des transpalettes ou des échelles de maintenance — c'est là que naissent la plupart des dégradations. Sondez par percussion à titre d'échantillon afin de repérer les zones décollées ou creuses. Documentez chaque constat

avec une photo, la position issue du registre des calfeutrements et une appréciation indiquant si le classement est encore assuré.

4. Évaluer les traces d'humidité, de corrosion et de vieillissement

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle · Délai: Visite d'inspection

L'humidité est, pour les conteneurs et les installations en extérieur, la cause la plus fréquente de perte de l'effet isolant. Recherchez les taches d'eau, les efflorescences, les coulures de rouille sur l'ossature secondaire et les isolants imprégnés d'eau au niveau des soubassements et sous les traversées. Vérifiez si des condensats provenant de la climatisation gouttent sur des surfaces de barrière. Les couches isolantes détrempées et les fixations corrodées doivent être évaluées et, en règle générale, remplacées, et non séchées.

5. Recontrôler les joints, les abouts et les raccordements périphériques

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle · Délai: Visite d'inspection

Au fil des années d'exploitation, les éléments de construction travaillent sous l'effet des variations de température et des tassements, et c'est précisément là que les joints s'ouvrent. Vérifiez les joints d'about des couches de barrière ainsi que les raccordements au sol, au plafond, au mur et à la charpente métallique, à la recherche de fissures et d'interstices. Contrôlez si les mastics sont devenus cassants, se sont rétractés ou décollés. Les reprises ne peuvent être réalisées qu'avec le matériau prévu dans le justificatif d'aptitude à l'emploi — une cartouche achetée en grande surface de bricolage annule le classement.

6. Confronter toutes les traversées au registre des calfeutrements

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle · Délai: Visite d'inspection

Comptez les traversées de câbles, de tuyauteries et de gaines constatées et confrontez chacune d'elles au registre des calfeutrements. Toute pénétration non répertoriée constitue d'abord un défaut, jusqu'à ce que la preuve d'un recalfeutrement dans les règles de l'art soit apportée. Pour les calfeutrements existants, vérifiez le taux de remplissage des chemins de câbles et la distance minimale aux traversées voisines par rapport aux prescriptions du justificatif ; la base d'essai des calfeutrements de traversée est l'EN 1366-3. Les câbles tirés après coup sont de loin le constat le plus fréquent dans les installations existantes.

7. Contrôler la bonne tenue des fixations et de l'ossature secondaire

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle · Délai: Visite d'inspection

Vérifiez par sondage si les vis, chevilles et agrafes tiennent encore fermement et si les entraxes de fixation sont inchangés. Recherchez les points arrachés, les organes d'assemblage manquants et les panneaux affaissés. Dans les conteneurs et sur les charpentes métalliques, vérifiez en outre si les vibrations ont desserré la fixation. Remplacez les fixations desserrées par l'organe d'assemblage mentionné dans le justificatif, et non par le premier venu du chariot à outils.

8. Contrôler le marquage, l'accessibilité et les dégagements

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle, responsable de l'installation · Délai: Visite d'inspection

Contrôlez si les plaques de marquage de tous les calfeutrements de traversée classés sont encore présentes, lisibles et visibles depuis le côté prévu. Retirez le matériel entreposé devant les barrières ou les ouvertures de décharge — les palettes et pièces de rechange déposées là sont un constat récurrent dans les locaux d'exploitation. Vérifiez si les distances prévues entre les unités sont encore respectées et n'ont pas été réduites par des équipements ajoutés après coup. Remplacez les plaques manquantes avec les données issues du registre des calfeutrements.

9. Examiner les interfaces avec l'évacuation des gaz, la détection et les moyens d'extinction

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle, entreprises spécialisées des différents corps de métier · **Délai:** Visite d'inspection, coordonnée avec les dates de maintenance

Le calfeutrement passif n'agit qu'en interaction avec les systèmes actifs. Vérifiez dans le cadre de votre visite les interfaces constructives : traversées de gaines à travers des éléments de construction classés, ouvertures de décharge, clapets et pénétrations des conduites de détection et d'extinction. Coordonnez vos dates avec les maintenances des installations de détection incendie, de ventilation et d'extinction, afin que les constats soient évalués conjointement. Les justificatifs de maintenance des systèmes actifs relèvent de la même documentation d'installation.

10. Rédiger le rapport de contrôle, fixer les délais et archiver la documentation

Responsable: Personne qualifiée chargée du contrôle, exploitant · **Délai:** Dans les deux semaines suivant l'inspection

Rassemblez tous les constats dans un rapport comportant position, photo, appréciation, délai et responsable, en distinguant les défauts touchant à la sécurité des défauts formels. Consignez quels référentiels et quels justificatifs vous avez retenus, afin que l'appréciation reste traçable l'année suivante. Archivez le rapport dans la documentation de protection incendie de l'installation et actualisez le registre des calfeutrements. Fixez dans la foulée la date de la prochaine inspection et celle du contrôle de la correction des défauts.

Questions fréquentes

L'inspection des mesures de protection incendie passives doit-elle être annuelle ?

Il n'existe pas de délai légal annuel uniforme spécifiquement pour les calfeutrements coupe-feu — les délais découlent du permis de construire, du concept de protection incendie, du règlement de contrôle du Land, des prescriptions de l'assureur dommages et de l'évaluation des risques. L'information DGUV 205-040 rassemble les périodicités de contrôle récurrentes en protection incendie et constitue un bon point de départ. Dans les stockages sur batteries, un rythme annuel s'est imposé, parce que les rééquipements et les remplacements de modules y font évoluer beaucoup de choses. Fixez votre périodicité par écrit et justifiez-la.

Qui peut réaliser l'inspection annuelle ?

Pour le contrôle visuel et la comparaison avec le registre des calfeutrements, une personne qualifiée capable de lire et d'évaluer les justificatifs d'aptitude à l'emploi suffit. Les remises en état sur des calfeutrements de traversée classés ne peuvent être exécutées que par des entreprises spécialisées, qui confirment ensuite la conformité au justificatif. Là où le règlement de contrôle ou le permis de construire exige un contrôle par un expert agréé, votre propre inspection ne remplace pas ce contrôle. Clarifiez une fois pour toutes la répartition des rôles et inscrivez-la dans le manuel d'exploitation.

Que faire lorsque la barrière n'est pas accessible ?

Consignez-le explicitement dans le rapport comme zone non contrôlable, au lieu de la passer sous silence — une zone non contrôlée n'est pas une zone contrôlée. Convenez si la zone sera ouverte lors du prochain arrêt programmé ou si vous procéderez à une appréciation de substitution par endoscopie et à partir des photos de la phase de construction. Vérifiez en même temps s'il est possible d'améliorer durablement l'accessibilité, par exemple par une trappe de visite. Sur la durée de vie de l'installation, cela se rentabilise plusieurs fois.

Parlons de votre projet

Réponse sous 24 heures les jours ouvrés.

info@sbs-rs.de

+49 89 541 960 209 · www.sbs-rs.de/batteriespeicher/ratgeber/checkliste-jahresinspektion-bess